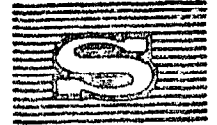


NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/12840  
8 septembre 1978  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 8 SEPTEMBRE 1978, ADRESSEE AU SECRETAIRE  
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de me référer à la lettre du représentant permanent du Liban datée du 5 septembre 1978 concernant la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) (S/12834), et de déclarer que les forces de défense israéliennes ont achevé de se retirer du sud du Liban le 13 juin 1978.

Ce fait a été confirmé le même jour par le Commandant de la FINUL et dûment consigné dans le rapport intérimaire du Secrétaire général de cette date (S/12620/Add.5). Israël s'est ainsi acquitté de ses obligations pour ce qui est de l'application des résolutions 425 (1978) et 426 (1978) du Conseil de sécurité, dont il faut noter qu'elles ne prévoient la remise du contrôle d'aucune zone à la FINUL, comme le prétend le représentant permanent du Liban dans sa lettre du 5 septembre.

Israël réserve sa position sur les autres points soulevés dans ladite lettre.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur

Représentant permanent

(Signé) Yehuda Z. BLUM